

Lourdes (65)

Le dossier du RER Pyrénéen sur les rails



Jeudi 27 juillet, après une rencontre-débat organisée à Orthez en présence de Jean-Marc Zulesi, Député des Bouches-du-Rhône, Président de la Commission Développement Durable et Aménagement du Territoire à l'Assemblée nationale et rapporteur de la proposition de loi relative aux RER métropolitains, Thierry Lavit, avait convié la presse en gare de Lourdes pour faire un point d'étape sur le dossier du RER pyrénéen. Un sujet essentiel pour la Cité mariale qui a inscrit le sujet au Plan Avenir Lourdes et pour le territoire, mené de concert avec l'association LGV-Orthez-Oui.

Accompagné des représentants de LGV-Orthez-Oui, des élus des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées, Thierry Lavit qui se mobilise depuis plusieurs mois aux côtés de l'association LGV-Orthez-Oui, s'est d'abord rendu en matinée à Orthez, à la Communauté de communes de Lacq-Orthez, pour recevoir Jean-Marc Zulesi. Au programme, une rencontre-débat, la signature d'un document d'engagement en faveur du RER pyrénéen et un voyage vers Lourdes.

Ce projet de RER pyrénéen représente un sujet majeur pour le maire de Lourdes qui, dès 2021, avait choisi d'inscrire la « mise en place d'une offre de transport ferroviaire de qualité » au Plan Avenir Lourdes (action 96). Un objectif concrétisé dès mai 2022, lorsque Thierry Lavit avait invité Jean-Pierre Farandou, président-directeur général de la SNCF, à venir à Lourdes échanger autour de la dynamique ferroviaire et de ses enjeux locaux.

Quelques mois plus tard, en février 2023, toujours dans la même dynamique, le maire avait participé à l'assemblée générale de l'association LGV-Orthez-Oui. L'objectif commun étant d'unir les élus et les citoyens engagés autour du projet de création d'un RER pyrénéen et, par voie de conséquence, d'améliorer la desserte ferroviaire du Pays Basque, du Béarn, du sud des Landes et de la Bigorre.

Un million d'habitants concernés

La rencontre de jeudi dernier fait ainsi suite aux interventions menées ces derniers mois. En gare de Lourdes, Thierry Lavit, en préambule, a resitué les enjeux. « Lourdes fait partie du trajet pour lequel nous sommes tous réunis : Tarbes, Lourdes, Pau, Orthez, Dax, Bayonne, si l'on va jusqu'au Pays Basque. La défense de cette ligne du RER métropolitain est soutenue par l'État qui a incité les villes à se doter d'une ambition écologique. Il fallait une ambition nationale, celle de créer des RER métropolitains, qui, normalement, sont dédiés aux grandes métropoles, mais nous, nous défendons une sorte de grande agglomération, une grande métropole atypique, de la Bigorre jusqu'au Pays Basque, qui comptabilise un million d'habitants. Il faut maintenant que les collectivités partenaires conventionnent entre elles afin de concrétiser la démarche commune. Il faut également mettre en place un groupe de travail pour chiffrer le projet. Je remercie M. Ricarrère et M. le Député Zulesi d'être venus jusqu'à Lourdes pour nous aider et défendre cette cause noble qui est l'enjeu des prochaines années au moment où les grandes métropoles bordelaises et toulousaines accueillent de plus en plus de citoyens et que nous allons avoir un effet robot sur nos territoires. Il nous faut donc des services. Cette ligne en fait partie. »

Le dossier sera déposé à la rentrée

René Ricarrère, ancien maire d'Orthez et vice-président de la région Aquitaine, président de LGV Orthez Oui, a poursuivi : « *Il s'agit de préserver notre belle ligne historique. Nous défendons tous les trains, mais particulièrement le RER puisque le Président a ouvert une opportunité, la Première ministre a ouvert une ligne financière. Nous allons déposer le dossier à la rentrée sur le bureau du ministre des Transports. Nous comptons sur le soutien actif de M. Zulesi, de façon à ce que les populations puissent en bénéficier parce que c'est bien de cela dont il s'agit. Le train, ça nous tient très à cœur* ».

Avant d'expliquer l'importance, pour un parlementaire, de se déplacer sur le terrain, Jean-Marc Zulesi a remercié l'assemblée. « *J'ai été très bien accueilli depuis ce matin. C'est important que les députés et parlementaires viennent sur le terrain pour faire vivre leurs propositions. Ma proposition de loi sur le développement des Services express régionaux métropolitain a été votée à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Ce texte arrive au Sénat au mois d'octobre. C'est important de sortir des grandes villes pour apporter des solutions du quotidien basées sur l'ossature ferroviaire et permettant d'améliorer le quotidien de nos concitoyens. Moi je soutiens ce projet parce que ce qui est proposé n'est pas utopique. L'idée est d'utiliser l'existant pour dynamiser et apporter une fréquence plus importante. C'est le rôle des parlementaires de porter la voix des élus locaux. Au travers de l'appel d'Orthez et de l'appel de Lourdes, j'appelle à ce que ce projet soit labellisé comme Services express régionaux métropolitains, ouvrant de nouvelles perspectives pour l'avenir* ».

Contact presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :
service-communication@ville-lourdes.fr / Tél. : 05 62 42 54 07
Ville de Lourdes – 2, rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes
www.lourdes.fr

Désinscription : service-communication@ville-lourdes.fr

Un projet qui appelle à l'union sacrée

« C'est un projet transpartisan, transfrontalier au sens des régions. C'est l'appel à l'union sacrée entre les régions, les départements, les agglomérations, les villes et tous les élus, sociétés civiles et entrepreneurs qui sont concernés par ce projet de demain et qui participent de l'attractivité de nos territoires. Il ne faut pas l'oublier. Ces services permettront à d'autres de venir s'installer dans nos provinces. C'est un projet qui demande un travail de fond avec un conventionnement futur et un comité de financeurs. Là où nous sollicitons le Député président de la commission, c'est pour qu'il nous intègre de manière définitive dans l'approche globale de ces RER métropolitains. C'est très intéressant de porter un projet structurant qui concerne deux régions connexes. C'est la politique de demain, les alliances territoriales, transpartisanes et transfrontalières. Merci d'être venu jusqu'à nous, parce que ce n'est pas simple. Nous sommes un territoire enclavé. Alors, pourquoi pas, la ligne 6465 ou 6564, la ligne de demain ! » a ajouté Thierry Lavit.

« Il y a deux enjeux majeurs. Ce qui nous réunit est cette nécessité de pouvoir assurer un transport décarboné qui permette également de répondre au besoin de mobilité entre nos aires urbaines, de proximité pour ceux qui travaillent, pour les étudiants... Il y a l'enjeu du désenclavement, de transition énergétique et d'attractivité économique. Nous sommes sur des pôles performants qui doivent conserver cette performance. Il faut pouvoir jouer collectif, transrégional pour que ce type de dossier puisse avancer. On y participe, nous avons les mêmes intérêts que vous », a insisté Kenny Bertonazzi, l'adjoint au maire de Pau.

« Cultivons ce qui nous unit, délaissions ce qui nous sépare » a répondu le maire de Lourdes, avant de donner la parole à Marc Begorre, représentant du Conseil départemental. « Le Conseil Départemental ne peut être que favorable à un tel projet qui participera sans aucun doute au désenclavement du territoire ainsi qu'à la desserte touristique, au développement économique et aux déplacements des salariés. Il faut continuer. Maintenant, nous allons porter la bonne parole avec Thierry Lavit à l'agglomération et au Conseil départemental. »

« Nous saluons cette initiative. Nous avons signé la pétition. C'est un enjeu de décarbonation des déplacements. C'est fondamental pour notre territoire d'industrie, Lacq, Pau, Tarbes et même Bagnères, Lannemezan et de bénéficier d'un territoire d'attractivité pour les collaborateurs. Ce projet est une nécessité. Au niveau du financement, toutes les parties prenantes doivent être autour de la table. Etat, collectivités comme acteurs privés. Vous pouvez compter sur nous pour être des relais, porter ce projet et le rendre concret. Nous sommes aujourd'hui dans une intention commune, il y a une belle unanimité qui est là. Merci à M. Zulesi de venir nous rentrer dans les projets de RER métropolitain. Demain, il faut passer à l'action, c'est-à-dire, inscription au Contrat de Plan État-Région, mandats de négociations pour les préfets et conférence des financements », a détaillé Benoit Mournet Député des Hautes-Pyrénées.

L'engagement signé par les participants est mis à la disposition des habitants du territoire. « Tout le monde peut et se doit de signer. Il suffit d'enregistrer et d'imprimer le document et de l'envoyer à l'adresse indiquée », invite l'association. [Cliquez ici](#) pour voir le document.

« Cultivons ce qui nous unit, délaissions ce qui nous sépare. Je reste déterminé, nous allons y arriver », a conclu Thierry Lavit.

Pour en savoir plus sur l'association LGV-Orthez-Oui :

<https://lgv-orthez-oui.over-blog.com/>



Sur la photo, de gauche à droite :

Denise Saint-Pé, Sénatrice des Pyrénées-Atlantiques et membre de LGV. Cécile Prévost, Maire adjointe à la Transition Écologique à la Ville de Lourdes. René Ricarrère, ancien maire d'Orthez et vice-président de la région Aquitaine, président de LGV Orthez Oui. Thierry Lavit, Maire de Lourdes. Jean-Marc Zulesi, Député des Bouches-du-Rhône, Président de la Commission Développement Durable et Aménagement du Territoire à l'Assemblée nationale et rapporteur de la proposition de loi relative aux RER métropolitains. Philippe Castay, expert ferroviaire de l'association et ancien directeur territorial de la SNCF Pau. Benoit Mournet, Député des Hautes-Pyrénées. Marc Begorre conseiller départemental des Hautes-Pyrénées représentant Michel Pélieu. Kenny Bertonazzi, Adjoint au Maire de Pau en charge des mobilités. Jean-René Laplace et Bernard Defrance, membres du Conseil d'administration de l'association LGV-Orthez-Oui. Jean-Alain Laplace, trésorier de l'association LGV-Orthez-Oui. Jean-Marc Alimi, membre du Conseil d'administration de l'association LGV-Orthez-Oui.

Jean-Christian Pedebuy, vice-président en charge de la Mobilité à la CATLP, était excusé.

Contact presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :
service-communication@ville-lourdes.fr / Tél. : 05 62 42 54 07
Ville de Lourdes – 2, rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes
www.lourdes.fr

Désinscription : service-communication@ville-lourdes.fr